

THEME : Les idées d'Adam SMITH dans la mondialisation : quels enseignements pour les pays d'Afrique de l'Ouest ?

METHODE :

Cet article s'assigne pour objectif de montrer, dans le cadre de la mondialisation, les avantages comparatifs du commerce extérieur pour un pays ou un groupe de pays dans les échanges internationaux. Il porte sur les années 1980 jusqu'à nos jours.

A cet égard, nous portons d'abord notre regard sur les théories d'Adam SMITH ; il est l'un des principaux défenseurs du libre-échange. Ensuite, nous les mettrons en parallèle avec celles qui sont décrites par RICARDO ; en outre, nous étudierons l'essentiel des nouvelles théories du commerce international et les principes fondateurs des Organisations internationales spécialisées dans ce commerce.

Ces théories mises en œuvre créent des désavantages au sein de certains pays car, - ils ne trouvent pas leur place dans la concurrence ou bien ils sont pénalisés par elle - alors que d'autres s'en sortent du mieux possible ou de mieux en mieux. Ce constat nous fait aborder pour discuter, en conséquence, l'utilité des droits de douane et l'importance des mesures protectionnistes ; dans ce sens, nous nous intéresserons à l'approche de Friedrich LIST (1789 - 1846) ; de plus, nous montrerons de quelle manière l'approche de Jérémy BENTHAM (1748 - 1832) pourrait pallier les problèmes et les inégalités qui naissent de la mondialisation.

Il en ressort que les difficultés suscitées par cette dernière poussent à l'intégration économique. Ainsi, des groupes de pays se sont constitués ici ou là sur les continents. A ce sujet, nous verrons les cinq conceptions de l'intégration que sont : la conception libérale, la conception volontariste, la conception industrielle ou territoriale, la conception institutionnelle et la conception politique ou diplomatique. Nous pencherons pour celle qui paraît la mieux adaptée à la situation des pays d'Afrique de l'Ouest dans la dimension géographique de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O). Nous la compléterons. En effet, bien que la situation économique de certains d'entre eux semble s'améliorer un peu, ils peinent cependant à trouver leur place dans la mondialisation.

Enfin, comme notre travail est centré sur les échanges internationaux en matière commerciale, il n'aborde pas les conséquences de la mondialisation des économies sur l'environnement, ni la dimension culturelle de la mondialisation.

L'un des apports de ce travail est de proposer et de démontrer une nouvelle configuration économique pour les pays pauvres d'Afrique de l'Ouest ; ce qui pourrait les aider à amortir les chocs issus de leurs problèmes d'insertion dans la mondialisation.

PROBLEMATIQUES – HYPOTHESES :

De nos jours, les échanges de biens et de services n'ont plus de frontières. C'est la mondialisation et chacun des pays se trouve concerné.

La mondialisation – au sens pluri forme des échanges – est compétition entre les nations, les groupes de nations ou au sein de groupes de nations. Il en découle que malgré les problèmes aux divers aspects sociaux, financiers, culturels, économiques et commerciaux qu'elle pose, elle présente des enjeux qui exigent des adaptations et des innovations afin de gagner des parts de marché et de devises.

Une partie des théories d'Adam SMITH porte sur les meilleures conditions possibles des échanges commerciaux. Cependant, en la matière, d'autres approches permettent de relativiser la conception d'A. SMITH.

Si la mondialisation est une compétition aux effets inégaux entre les nations, on peut en tirer des leçons pour les pays d'Afrique de l'Ouest en fonction de ce qui marche un peu mieux pour d'autres pays ou pour d'autres groupes de pays.

HYPOTHESES :

Eu égard à ces problématiques, nous émettons les quatre hypothèses suivantes. Elles seront testées.

Première hypothèse : la mondialisation est une mutation économique aux caractéristiques pratiquement irréversibles dans la vie des nations et ce sont les théories libérales qui prédominent dans les échanges de biens et de services.

Deuxième hypothèse : la mondialisation, c'est l'impossibilité de la vie commerciale en autarcie au long cours pour un pays ou pour un groupe de pays.

Troisième hypothèse : la mondialisation profite plutôt à des groupes de pays aux monnaies identiques ou bien à ceux qui se spécialisent dans la production où chacun d'entre eux est le plus performant et qui font d'abord des échanges entre eux avant de se tourner vers l'extérieur.

Quatrième hypothèse : la mondialisation a besoin d'être humanisée dans le sens d'un peu plus d'équité et de solidarité, des pays qui en tirent le plus grand bénéfice, à l'endroit des pays relativement désavantagés.

Les mots-clefs :

Mondialisation, libre-échange, intégration économique, inégalités, balance du commerce extérieur, union de l'Afrique occidentale en de petits ensembles de pays, troc, SEL, pays intégrés, protectionnisme.

Résumé de l'article en français :

La mondialisation des économies n'épargne plus aucun pays sur le plan des échanges de biens et de services. Ce sont les théories libérales qui dominent. Ainsi, la théorie des avantages comparatifs de RICARDO a pris le pas sur celle des avantages absolus d'Adam SMITH.

Elle entraîne des inégalités entre les pays et au sein des pays intégrés. On peut revoir les mécanismes de solidarité. L'Afrique de l'Ouest est très désavantagée. Une dose de protectionnisme peut lui être utile. L'union en petits ensembles de pays avec un certain nombre de ministères à gérer en commun l'aiderait.

Abstract :

The globalization of the economies does not save any more any country as regards exchanges of goods and services. In fact, the liberal theories dominate. Thus, the theory of the comparative advantages RICARDO took the step on that of the absolute advantages of Adam SMITH.

It causes inequalities between the countries and within the integrated countries. One can revise the mechanisms of solidarity. West Africa is very handicapped. An amount of protectionism can be useful to him. The union in small whole of country with a certain number of ministries to be managed jointly would help it.

Introduction :

Les temps changent dans le domaine économique-financier et sur le plan social tant à l'échelle nationale qu'internationale.

La mondialisation, c'est la globalisation des informations, des finances, des services et des échanges commerciaux des autres biens. Pour Jean-Yves CAPUL et Olivier GARNIER dans leur ouvrage - Pratique de l'Economie et des sciences sociales - la mondialisation, c'est "l'intégration économique mondiale qui va au-delà de l'internationalisation des échanges de marchandises, de services ou de capitaux et qui se caractérise par une plus grande mobilité internationale des ressources et par une concurrence accrue entre firmes et nations". Une partie des théories d'Adam SMITH étudie les échanges commerciaux et leurs effets sur les pays.

La mondialisation, dans ses manifestations, produit non seulement des avantages à certains pays, mais aussi, elle engendre des difficultés à d'autres à cause d'inégalités dans les échanges. Nous les aborderons en relevant les réactions face aux problèmes posés et en soulignant la place de l'Afrique de l'Ouest dans le commerce international. Ensuite, nous tenterons de montrer l'adéquation ou l'inadéquation des pensées classiques puis celles libérales avec les mouvements des échanges commerciaux entre les nations. Il en ressortira des propositions face aux conséquences de la mondialisation. Mais auparavant, nous décrirons l'essentiel des théories qui traitent des échanges internationaux et de leurs aboutissants ; en outre, nous porterons un regard sur les organisations internationales spécialisées dans le commerce mondial.

1 - Les Théories économiques axées sur les échanges commerciaux internationaux :

Les enjeux des échanges internationaux ont intéressé plusieurs auteurs. Ils ont élaboré des théories selon leur point de vue. Ainsi, du 18^{ème} siècle à nos jours, les théories sur le commerce international ont évolué. Adam SMITH, RICARDO et d'autres encore ont explicité leur approche.

1.1 - La conception d'Adam SMITH, celle des néo-classiques et celle des libéraux :

L'économiste écossais de Glasgow (1723 - 1790), l'homme de la « main invisible » a défendu l'idée des avantages absolus dans les transactions de biens et de services entre les nations. Cette théorie des avantages absolus porte l'idée centrale selon laquelle chacun des pays doit se spécialiser et assurer la production où il est le meilleur en matière de gain de productivité¹ ;

¹ C'est la production en termes physiques, en quantités produites ; c'est la notion de rendement.

un pays a un avantage absolu pour un bien si sa productivité pour la production de ce bien est plus élevée que celle d'un autre pays ; en conséquence, il importe le reste de ses besoins.

Cette approche présente l'avantage de la non-autarcie et de la complémentarité des pays dans le domaine des échanges. L'auteur de « la richesse des nations » en 1776 se montre un ardent défenseur du libre-échange et de la division du travail. Pour lui, « *l'opulence naît de la division du travail* » et il considère qu' « *en s'adonnant aux productions pour lesquelles il détient des avantages naturels ou acquis, un pays bénéficie pleinement de l'échange international* », d'où le rejet par lui « *des entraves aux importations comme des aides à l'exportation* ». Le « *libre-échange est un principe visant à favoriser le développement du commerce international en supprimant les barrières douanières, non-douanières et les réglementations nationales susceptibles de restreindre l'importation des biens et des services* » [63]. Adam SMITH limite le rôle de l'Etat aux trois devoirs que sont : « *la défense, la justice, l'entretien de certains ouvrages et institutions publiques* ».

Si Adam SMITH fait partie des classiques, il existe aussi les classiques réformistes, les néo-classiques et les libéraux. Les réformistes relativisent l'automatisme du marché. C'est le cas, entre autres, de John Stuart MILL² (1806-1873). Il estime que « *l'existence de la main invisible est parfois contestable dans la mesure où l'intérêt du plus fort peut avoir le dessus ; en outre, des inégalités existent ; ce qui nécessite l'intervention la plus grande de l'Etat* ». Mais, avant John Stuart MILL, Jeremy BENTHAM (1748-1832) proposait l'intervention de l'Etat afin « *d'assurer le bonheur de la population dans son entier* » ; il estimait que « *l'Etat est nécessaire car, lui seul est légitime pour garantir le respect des libertés individuelles et pour promouvoir le bonheur collectif* » ; de plus, il proposa que l'Etat « *garantisse un revenu minimum pour tous* ».

Les néo-classiques sont représentés notamment par Léon WALRAS (1834-1910), Stanley JEVONS (1835-1882) et Carl MENGER (1840-1921). Ils se sont fait remarquer par leur position axée sur la concurrence et l'autorégulation des marchés. Nous pouvons donner une dimension internationale à leur approche s'agissant des échanges.

La classe des libéraux³ est proche des idées tant des classiques que des néo-classiques. Pour ce courant de pensée, l'économie de marché orientée par la concurrence aboutit à la satisfaction des consommateurs au prix le plus bas possible. En outre, il considère que l'intervention de l'Etat doit se limiter à la mise en place et au maintien des conditions permettant

² Mill est un utilitariste, élève de BENTHAM.

³ Charles DUNOYER, Joseph GARNIER, COURCELLE-SENEUIL, Adolphe BLANQUI, Charles COQUELIN, Frédéric BASTIAT.

à la concurrence de se développer. Dans ce sens, la concurrence et le marché sont censés faire parvenir l'économie à l'état social le meilleur.

Si la théorie des « avantages absolus » d'A. SMITH en matière de commerce international a toujours sa place dans la littérature économique, il est toutefois constaté que les échanges répondent davantage à la théorie tant de David RICARDO (1772-1823) que celle dénommée « H.O.S » et aux pratiques du capitalisme d'Etat à l'instar de la Chine d'aujourd'hui.

1.2 - La théorie des avantages absolus d'Adam SMITH et celle des avantages comparatifs de David RICARDO :

A. SMITH adopte sa position, au nom du libre-échange, dans son ouvrage en 1776 [28]. Elle consiste à permettre à un pays d'acheter à l'extérieur le produit qui coûte moins cher relativement à ce qui est fabriqué à l'intérieur du pays. D'après cet auteur, le pays qui vend moins cher un produit que les autres possède un avantage absolu pour ce produit. Alors, il recommande qu'un tel pays se spécialise dans la fabrication de biens pour lesquels il détient cet avantage absolu ; mais, pour le reste des biens, il les achète. Néanmoins, il découle de cette conception l'inconvénient d'exclure de l'échange international les nations qui ne sauraient présenter d'avantages absolus en la matière.

C'est ce qui explique fondamentalement que RICARDO nuance l'approche d'A. SMITH pour discuter son aspect « absolu ». Pour RICARDO, même si « *un pays était bien placé que les autres pour tous les biens* », il devait se spécialiser dans la production pour laquelle son désavantage était le moins grand. Il en ressort la théorie des avantages comparatifs qu'il exemplifie en prenant le cas du drap du Portugal et celui du vin d'Angleterre. Ces deux pays ont signé un traité de commerce en 1702. Ainsi, « *on suppose qu'en Angleterre la production d'une unité de drap mobilise le travail annuel de 100 hommes tandis que la production d'une unité de vin exige le travail de 120 hommes. Au Portugal, la production de la même quantité de drap nécessite seulement le travail de 90 hommes et celle de vin est obtenue grâce au travail de 80 hommes* ». On en déduit que le Portugal détient un avantage sur l'Angleterre aussi bien dans la production de drap que dans la production de vin. Alors, « *il n'est pas possible de fonder un échange entre ces deux pays sur la théorie de SMITH puisque le Portugal a un avantage absolu pour les deux productions* » [21].

La théorie des avantages comparatifs :

Dans la suite de ce qui précède, RICARDO « *montre que l'échange peut avoir lieu même si la marchandise importée par le Portugal pourrait y être produite avec moins de travail qu'en Angleterre* » [21]. Chaque pays a, en effet, intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle

il est le plus avantageux ou, s'il ne détient pas d'avantage absolu, le moins désavantageux. Dans l'exemple du Portugal et de l'Angleterre, le Portugal a un avantage comparatif dans la production du vin : le rapport des coûts pour le vin est plus important que pour le drap (120/80 contre 100/90) ; en conséquence, le Portugal se spécialisera dans la production de vin et l'Angleterre dans celle de drap. En échangeant ensuite une partie de sa production contre celle de l'autre pays, chaque pays participe à une rationalisation de la production à l'échelle internationale.

RICARDO s'est inspiré du traité Anglo-portugais de 1702 pour bâtir sa théorie des avantages comparatifs. C'est ce que fait savoir ainsi Bernard BRET « *Ricardo raisonne à partir des différences de productivité entre les pays et soutient que ceux-ci ont intérêt à se spécialiser dans une ou des productions et à faire commerce avec d'autres pays qui auront choisi, parce que leur productivité y est différente, de se spécialiser dans d'autres productions* » [5]. En matière de commerce international, on lit dans – L'actualité économique du point de vue des jeunes économistes en Novembre 2002 – que RICARDO « *prône le libre-échange et la spécialisation des pays en fonction de leurs avantages en termes de ressources naturelles* ».

1.3 - La théorie H.O.S – HECKSHER, OHLIN, SAMUELSON – en 1933 et 1941 :

Les économistes HECKSHER (1879-1952), OHLIN (1899-1979) et SAMUELSON (1915-2009) ont aussi exprimé leur conception au sujet des échanges internationaux. Il s'agit de la théorie des dotations factorielles.

La théorie des dotations factorielles :

Ces économistes abondent dans le sens de la théorie des avantages comparatifs en cherchant à expliquer les différences de coûts comparatifs entre les pays. Ils estiment que chacun des pays doit se spécialiser dans la production en utilisant les facteurs de production (le travail, le capital, la terre) dont il dispose en abondance ; en revanche, il doit importer des biens avec des facteurs qu'il possède en moindre quantité. Ainsi, la spécialisation a pour fondement les dotations factorielles de chaque pays. C'est le théorème dit « H.O.S. ».

Ce théorème (l'actualité économique du point de vue des jeunes économistes ; 17/11/2012) indique que « *les échanges entre pays sont dus à des différences dans leurs dotations en facteurs de production, plutôt qu'à leurs caractéristiques propres, comme le suggère David RICARDO* ». Toutefois, dans la structuration du théorème « H.O.S. », SAMUELSON remet en question la théorie appliquée des avantages comparatifs dans les échanges entre la Chine et les Etats-Unis. Ainsi, il émet l'hypothèse selon laquelle « *les Etats-Unis pourraient ne tirer aucun*

développement, même à long terme, du commerce avec la Chine ; celle-ci étant un monde à elle toute seule, la spécialisation ne fonctionnerait pas ».

Le travail sur les échanges internationaux permet de dégager au moins cinq conceptions de l'intégration des pays afin qu'ils trouvent leur place dans la mondialisation (HUGON ; 2003). Il s'agit de la conception libérale, de la conception volontariste, de la conception industrielle ou territoriale, de la conception institutionnelle et la conception politique ou diplomatique.

1.4 - Les conceptions de l'intégration :

La conception libérale fait appliquer « *les échanges au jeu des avantages comparatifs permettant le mouvement des marchandises et / ou des facteurs de production et accroissant le bien-être de consommateurs dans un espace régional* » [40]. Cette conception d'intégration (VINER, 1950) est analysée en termes de création et de détournement de commerce. Le concept de création décrit la situation où l'intégration accroît les échanges entre les pays membres sans réduire les flux de commerce entre les pays membres et le reste du monde ; cependant, lorsqu'elle engendre de nouveaux mouvements de biens et services au détriment des pays tiers, il y a détournement d'échanges. Il en découle que les effets dynamiques de l'intégration sont mesurés au niveau des économies d'échelle, de la concurrence, de l'évolution des termes de l'échange et des dotations factorielles (BRADA et MENDEZ, 1988 ; BALDWIN, 1992). Cette forme d'intégration devrait permettre l'accroissement du rendement des facteurs de production et déboucher sur une croissance accrue. De même, « *la diminution des tarifs douaniers, la libéralisation du secteur financier, la baisse du coût des transactions sont de nature à promouvoir l'investissement dans le cadre de cette intégration* » [40] ; néanmoins, la plupart des études menées – DOLLAR (1992), EDWARDS (1992), (DADUSH (1996) – montrent que l'impact de la libéralisation est positif sur la croissance tandis que la régionalisation a des effets contrastés⁴.

La conception volontariste est fondée sur la construction d'un système productif plus ou moins déconnecté du système des prix internationaux et elle vise à se protéger de la mondialisation. Elle est appliquée dans les économies administrées. Elle est « *le type [40] d'intégration régionale soutenue par certaines organisations internationales* » (la commission économique pour l'Amérique latine créée en 1948 ou la C.E.P.A.L, la commission économique pour l'Afrique ou la C.E.A instituée en 1958, le Plan d'action de Lagos en 1980) qui l'ont longtemps défendue. Le CO.ME.CON (conseil d'assistance économique mutuelle créé en 1949) en est un exemple car, en son sein étaient pratiqués des prix administrés et la non-convertibilité des monnaies. Mais, la désintégration de l'U.R.S.S et la fin du CO.ME.CON en 1991 signent la

⁴ Effets mitigés, moins facilement perceptibles.

disparition du processus volontariste d'intégration : il était en déphasage des manifestations de la mondialisation ; ce fut aussi l'échec d'un régionalisme fermé.

La conception industrielle ou territoriale s'appuie sur la stratégie des acteurs dans un espace hétérogène et dans une situation de concurrence imparfaite. C'est une forme d'intégration régionale qui résulte des relations d'internationalisation au sein des firmes multinationales, conduite par de grands conglomérats qui déroulent leur stratégie, dans un cadre régional, ayant des intérêts convergents (exploitation en commun des ressources, protection de l'environnement). Pour KRUGMAN (1997), une concentration géographique dans le cadre d'une intégration territoriale dans un contexte de globalisation permet des économies d'échelle (coût de transport et des transactions) qui assurent une compétitivité internationale. En outre, les modèles géographiques, MYRDAL (1957), HIRSHMAN (1959) et les tests empiriques ont montré que, généralement, dans le cadre d'une union régionale de ce type, une convergence entre les pays développés (cas des pays de l'Union européenne) est réelle, tandis qu'une divergence est plutôt la règle dans les pays peu industrialisés comme ceux de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O).

La conception institutionnelle s'inspire de l'échec relatif des voies bilatérales et volontaristes sur le plan de l'intégration. Cette forme d'intégration est fondée sur un système de règles socio-économiques mises en place dans des conditions historiques par les pouvoirs publics en relation avec les acteurs privés. Elle consiste en la mise en place de services techniques (l'éducation, la formation, la recherche etc.) ou en la création d'institutions régionales responsables dans certains domaines de la politique économique ou de l'environnement. « *Ces institutions permettent de stabiliser, de sécuriser l'environnement et de garantir une certaine crédibilité en diluant les préférences* » (DE MELO, 1983). Ce type d'intégration régionale se traduit par une harmonisation des législations fiscales, sociales et celles des affaires. Il y a des transferts de souveraineté vers les institutions régionales. Ces accords ont pour effet de réduire les mesures discriminatoires, de limiter les pouvoirs et l'influence des lobbies et de révéler les préférences des décideurs économiques et politiques. Il en découle, d'une part, des économies d'envergure dans une perspective d'intégration à l'économie mondiale à travers les normes (qualité, certification des produits) et d'autre part, la réduction des coûts de transactions ; ce qui permet d'améliorer la compétitivité internationale. Sur le plan monétaire, l'intégration se situe soit au cœur du processus (cas de la Zone Franc), soit à la fin (cas de l'Union européenne). Dans certains cas, le choix d'un simple ancrage à une monnaie (le dollar) est fait comme pour les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-est (A.S.E.A.N). Dans ce domaine, il est démontré que les pays utilisant la même devise commercent trois fois plus que les pays ayant recours à des monnaies différentes.

La conception politique ou diplomatique passe par l'intégration qui se traduit par un transfert de souveraineté. Elle vise la prévention des conflits et tente de réintroduire la politique au centre des décisions économiques. La convergence d'intérêts économiques et la production de biens publics à une échelle régionale apparaissent comme étant, autant de facteurs essentiels pour atténuer les rivalités politiques et ethniques régionales. Au regard de cette forme d'intégration, on déduit que la C.E.D.E.A.O pratique, à la fois, une conception institutionnelle et une conception diplomatique.

2 - Les positions des Organisations internationales spécialisées dans les échanges internationaux :

Les pays sur tous les continents font partie des organisations internationales dont les missions portent sur les échanges de biens et de services entre les nations.

Les principales organisations sont d'une part, la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D) et d'autre part, l'Organisation mondiale du commerce (O.M.C).

2.1 - La C.N.U.C.E.D :

Elle est créée en 1964 et regroupe 192 Etats. Elle est instituée afin de contribuer à réduire les inégalités de niveau de vie qui se creusent entre les pays développés et les pays en voie de développement. Principalement, il s'agit pour la C.N.U.C.E.D d'aider les pays en voie de développement à trouver leur place dans le nouvel ordre économique mondial en lien avec l'expansion que prend le commerce international dans les années 1960-1970 ; ce qui passerait par des échanges commerciaux rééquilibrés et l'amélioration des termes de l'échange.

La C.N.U.C.E.D – selon Valérie BOULANGER (perspectives.usherbrooke.ca) – constitue l'une des principales institutions de l'O.N.U qui aborde les questions d'actualité relatives au commerce et au développement. Pour elle, l'objectif principal de la C.N.U.C.E.D « *consiste à intégrer les pays en voie de développement dans l'économie mondiale afin d'augmenter leurs possibilités de commerce et de développement. Elle fournit une assistance technique aux gouvernements afin de faciliter l'investissement financier lui-même favorisant le développement des pays en développement* ». De nos jours, la C.N.U.C.E.D défend les principes du libéralisme dans les échanges. Ainsi, elle rejoint la conception de l'Organisation mondiale du commerce (O.M.C).

2.2 - Du G.A.T.T à L'O.M.C :

L'O.M.C (1994) succède au G.A.T.T (1947) : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Il est essentiellement question de réguler le commerce international. Le G.A.T.T, dans ses principes [63], « met en place au sortir de la guerre, la matrice d'un commerce international conforme au principe du libre-échange ». L'O.M.C adopte le même principe. Elle compte 153 Etats.

Les objectifs de l'O.M.C

L'O.M.C s'assigne deux axes de missions : d'abord, elle veut renforcer la libéralisation des échanges en menant des négociations par le truchement du cycle de DOHA dans l'industrie, l'agriculture, les services et les biens culturels ; ensuite, elle règle les différends commerciaux au sein des pays membres grâce à son organe de règlements des différends (O.R.D). Le cycle de DOHA au Qatar est une série de négociations et elle dure trois années. Il est lancé en Novembre 2001. Les négociations portent fondamentalement sur la libéralisation du commerce international et elles se fixent pour but le développement des pays pauvres. Le cycle de DOHA selon l'O.M.C « vise à réformer en profondeur le système commercial international par la réduction des obstacles au commerce et des règles commerciales révisées ».

R. CHARTOIRE et S. LOISEAU [11] expriment que « l'O.M.C reprend tous les acquis réalisés dans le cadre du G.A.T.T et cherche à étendre les accords de libéralisation des échanges à trois principaux domaines qui restent encore marqués par un fort protectionnisme : l'agriculture, les services et la propriété intellectuelle ». En ajout, ces auteurs font savoir que « l'O.M.C est actuellement confrontée à trois principaux défis : mieux intégrer les revendications des pays en développement ; prendre en compte les propositions de la société civile, et en particulier des Organisations non gouvernementales ; intégrer dans les négociations de nouveaux objectifs, tels que l'introduction du respect de normes sociales ou environnementales ».

Les manifestations de la mondialisation sont en phase, peu ou prou, avec les théories et les positions des organisations internationales.

3 - Les manifestations de la mondialisation dans le domaine des échanges de biens et de services :

Elles sont marquées essentiellement par des évolutions en dent de scie. La conjoncture économique favorable ou celle défavorable justifie cela. Elle est souvent défavorable par temps de crise. Les organisations internationales penchent pour les pratiques du libre-échange.

Nous décrirons la mondialisation dans ses mouvements ; ensuite, nous porterons un regard statistique sur elle et la place des firmes multinationales ; ce point sera traité par groupe de pays et par pays pour mesurer l'impact des crises sur la mondialisation.

3.1 - La description de la mondialisation :

Porto-Alègre au Brésil et Davos en Suisse sont au moins deux des visages de la mondialisation. Porto-Alègre rappelle le travail des altermondialistes. A Davos se réunissent les principaux acteurs de la mondialisation. On y rencontre les chefs d'entreprises, les managers de firmes multinationales, de banques, les dirigeants politiques et les responsables d'organisations internationales financières. Ils se retrouvent pour aborder essentiellement les tenants et les aboutissants de l'économie libérale. C'est probablement pour cette raison que Sylvie BRUNEL [52] exprime que « *la mondialisation actuelle est à la fois une idéologie – le libéralisme -, une monnaie – le dollar -, un outil – le capitalisme -, un système politique – la démocratie -, une langue – l'anglais* ». Pour P. HURTEAU [51], « *actuellement, mondialisation rime avec libéralisation. Ce terme signifie en fait la redéfinition des règles de l'économie mondiale de façon à laisser une plus grande liberté aux compagnies et aux investisseurs. Ce processus de libéralisation apparaît d'abord sous la forme de traité de libre-échange que signent les gouvernements nationaux* ».

Le consensus de Washington est appliqué par les pays en développement dans les années 1980-1990. Il s'agit pour eux, « *sous la pression des bailleurs de fonds internationaux, d'abandonner leur stratégie d'industrialisation par la substitution aux importations au profit de réformes favorisant l'introduction de mécanismes de marché* » [55]. Le consensus de Washington comporte dix points dont : la libéralisation financière, la libéralisation du commerce extérieur, la privatisation des entreprises publiques et la déréglementation des marchés.

Trois étapes caractérisent [61] la mondialisation du 20^{ème} siècle sur le plan économique : l'internationalisation des flux financiers et commerciaux qui se fait sous l'effet d'une expansion des transports, de mise en place d'outils monétaires et financiers internationaux ; la période contemporaine évolue dans un sens de spécialisation géographique qui développe les flux commerciaux entre pays. En deuxième lieu, l'implantation à l'étranger des entreprises ; à cet égard, le souci est de couvrir le marché mondial, d'assurer la croissance du chiffre d'affaires, et d'obtenir l'économie d'échelle qu'apportent de plus gros débouchés. La troisième étape, c'est la globalisation de l'économie ; elle passe par les firmes multinationales et marque une étape dans l'histoire du capitalisme.

3.2 - Le regard statistique sur la mondialisation et la place des firmes multinationales (F.M.N) :

Nous ne sommes plus durant la période 1945-1973, celle des « trente glorieuses », au cours de laquelle la croissance économique atteignait 5 % en France ; l'activité économique était aussi prospère au sein des autres pays développés. Mais, la compétitivité des pays émergents à laquelle s'ajoutent des crises successives aux aspects économiques et / ou financiers ont modifié la donne dans le domaine des échanges internationaux de biens et de services.

L'observation, eu égard à cela, fait distinguer la place des Pays les Moins Avancés (P.M.A), celle des pays développés, de groupes de pays et des pays émergents dans les mouvements de la mondialisation. Les P.M.A sont créés en 1971 par l'Organisation des Nations-Unies (O.N.U) et 49 pays en font partie. Ce sont les pays les plus pauvres du monde et la plus grande fraction d'entre eux se situe en Afrique.

3.2.1 - La situation des P.M.A dans la mondialisation :

Les travaux de la Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement (C.N.U.C.E.D) montrent que « *la part des P.M.A dans le commerce mondial représentait en 2003 seulement 0,68 % du total des échanges contre 3 % en 1954* ». A cet égard, pour la C.N.U.C.E.D, « *les P.M.A ont été progressivement marginalisés du commerce mondial depuis 40 ans* ».

3.2.2 - Le cas de l'Afrique de l'Ouest :

Les échanges commerciaux entre les nations se sont développés ces dernières décennies ; « *la part des échanges mondiaux dans le produit intérieur brut (P.I.B) passant, en moyenne, de 26 % dans les années 1960 à 42 % dans les années 1990* » [42]. Cet espace de trente ans était propice aux nations pour se réunir et espérer améliorer le niveau de leurs échanges commerciaux. Ainsi les économies africaines, à l'instar des autres économies, ont procédé par intégration afin d'aller vers la libération des échanges. C'est dans ce sens que sont instituées la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O) et l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine respectivement en 1975 et en 1994. Au sujet des échanges, « *en 1980, l'Afrique subsaharienne représentait 6 % du commerce mondial. En 1998, cette part était tombée à seulement 2 % ; bien que la part de l'Afrique dans le commerce mondial ait augmenté depuis pour atteindre 3,5 % en 2008, elle reste la plus petite de toutes les régions du monde* » [33]. Il en découle que, malgré ces élans d'intégration, « *le commerce intra-régional reste désespérément bas, faible et instable ; de plus, la marginalisation du continent et de l'espace C.E.D.E.A.O en particulier par rapport au commerce mondial s'accroît au fil du temps* » [54]. Cette position relativement faible de l'Afrique dans les mouvements de la mondialisation ne nuit toutefois pas

au rythme de cette dernière malgré quelques difficultés. En effet, selon l'O.M.C [42], « le commerce mondial a progressé de 5 % en 2011, accusant une forte décélération après le rebond de 13,8 % enregistré en 2010 et la croissance devrait se fléchir en 2012 pour tomber à 3,7 % ». Les causes explicatives de ce ralentissement ont pour origine « la perte de dynamisme de l'économie mondiale sous l'effet de plusieurs chocs, notamment la crise de la dette souveraine en Europe ». De la même source, le taux de croissance de la production mondiale est tombé à 2,4 % en 2011 contre 3,8 % l'année précédente. Les travaux de l'O.M.C montrent, d'une part, qu'en 2011, les cinq principaux exportateurs de services commerciaux étaient : les États-Unis (14 % du commerce mondial), le Royaume-Uni (7 %), l'Allemagne (6 %), la Chine (4 %) et la France (4 %) ; d'autre part, les cinq principaux importateurs de services commerciaux étaient : les États-Unis (10 % du total mondial), l'Allemagne (7 %), la Chine (6,1 %), Royaume-Uni (4 %) et le Japon (4,3 %).

Dans le sens des divers changements nés de la mondialisation et axés sur les échanges, des analyses hors Afrique portent sur des zones géographiques. C'est ainsi que M. HOUDU et H. RAVET [18] soulignent d'une part, que « les pays développés réalisent 70 % des échanges commerciaux de marchandises et 75 % des services » ; d'autre part, selon eux, l'essentiel du commerce mondial est concentré sur trois zones : Amérique du Nord, Union européenne et Asie (Japon et Chine). A cet égard, nous reprenons le tableau suivant d'après les données de l'O.M.C en 1995 :

Tableau N° 1 La régionalisation des échanges en 1995 selon l'O.M.C

Zones géographiques	Place dans les échanges mondiaux	Pourcentage des échanges en interne
Europe de l'Ouest	44 % dont	68 %
Japon et Asie du Sud-est	22,5 % dont	48 %
Amérique du Nord	16,5 % dont	37 %

Ce tableau met en évidence le dynamisme du commerce au sein de ces zones géographiques de pays, notamment l'importance première de tels échanges en Europe de l'Ouest (68 %) puis au Japon et en Asie du Sud-est (48 %). D'une part, comme l'atteste P. HURTEAU [51] « les économies nationales ne sont plus des entités indépendantes se développant selon leurs propres

logiques, critères et priorités, mais des composantes intégrées au système de production et d'échange global » ; d'autre part, entre des groupes de pays, on peut abonder dans le sens ci-après : « le commerce international se développe le plus entre des nations de niveau de développement comparable aux dotations factorielles identiques (l'Allemagne est le premier partenaire économique de la France) » [45]. En considération de ce tableau, nous faisons l'hypothèse que la tendance reste la même si les variations se sont produites d'une période à une autre ; en effet, les échanges entre zones géographiques sont relativement plus gérables. On suit mieux les bas et les hauts monétaires et les bas et les hauts en matière de change.

Nous convenons que les entreprises et, à fortiori, les plus grandes d'entre elles contribuent aux mouvements de la mondialisation. Effectivement, ce sont les entreprises qui produisent et vendent des biens et des services tant à l'intérieur qu'à des pays, tous pays confondus.

3.2.3 - La place des firmes multinationales dans les échanges :

Les F.M.N font le commerce à grandes échelles. Elles s'implantent dans plusieurs nations, notamment là où la fiscalité est relativement moindre et où elles peuvent engranger plus de bénéfices et plus de chiffres d'affaires. « *Les échanges intra branches [45] occupent une part significative dans le commerce mondial. La théorie traditionnelle ne laisse aucune place aux firmes multinationales et au commerce intra firme, puisque selon elle, ce sont les nations et elles seules qui échangent. Alors que dans la réalité, les échanges entre des filiales de firmes multinationales implantées dans les différents pays, qui échappent aux « logiques du marché » représentent plus du tiers du commerce mondial de marchandises ».* Le « jean » que nous portons passe par plusieurs pays avant que nous ne l'achetions en produit fini ; en outre, il serait difficile de croire qu'il n'est fabriqué que par une petite entreprise à Paris ou à Abidjan en Côte d'Ivoire ou bien encore à Cotonou au Bénin. Ainsi, « *sur 35 euros, [37] un ouvrier touche 0,50 euros et le jean aura parcouru plus de 65.000 kms avant d'arriver dans notre placard, soit une fois et demie le tour de la terre*»; alors, «*du champ de coton au magasin [37], l'histoire d'un jean passe par l'Espagne, le Japon, la Namibie, la Turquie, la Hongrie, la France, l'Allemagne, l'Australie, l'Arabie saoudite, le Bénin, l'Italie, le Royaume-Uni et la Tunisie ».*

De nos jours, quelques pays en Asie marquent la mondialisation, principalement sur le plan de la production, des articles et / ou des services échangés.

3.2.4 - Les pays d'Asie marqueurs de la mondialisation :

Le premier de ces pays, c'est la Chine. Ainsi, [9] « *premier exportateur mondial, la Chine est de loin le premier exportateur vers le Sud* »; « *les nouveaux pays industriels d'Asie – Corée du Sud,*

Taiïwan, Singapour, Malaisie, Thaïlande – et l'Inde sont également présents sur ces marchés et les produits manufacturés représentent une part importante de leurs exportations ». Il est mentionné, de la même source, qu'en dehors de l'Asie, les principaux exportateurs Sud-Sud sont les fournisseurs de matières premières et les puissances industrielles régionales comme le Brésil ou la Turquie. Selon E. IZRAELEWICZ [20], « *plus aucune activité ne peut aujourd'hui être engagée, en France pas plus qu'ailleurs, sans que ne soit prise en compte la variable Chine* » ; en adition, pour lui, l'empire du milieu est et sera un acteur de plus en plus présent dans les affaires du monde, assurant son leadership dans le processus d'intégration en Asie orientale, défendant sa sécurité énergétique ou alimentaire par tous les moyens, ou animant avec autorité et fermeté le club des pays émergents dans la défense de leurs intérêts face aux vieux pays riches.

Nous venons d'aborder la manière dont la mondialisation est pratiquée au sein des pays intégrés, par zones géographiques et par pays ; or, parfois, des complications, des problèmes ou des obstacles surgissent pour perturber les échanges et cela entraîne souvent des bouleversements financiers, économiques et sociaux.

3.2.5 - Les manifestations de la mondialisation et les crises :

Une crise est une rupture dans le cours d'un processus. C'est un événement qui surprend ou dont la réalisation est probable ou bien prévisible difficilement.

Les crises influent négativement sur les mouvements de la mondialisation. Leurs répercussions font ralentir les échanges, nuisent en général à la croissance économique, même si certaines entreprises (celles du grand luxe), certains groupes de pays, certains (la Chine, l'Allemagne) s'en sortent relativement mieux.

D'après D. PLIHON [36] « *les crises financières se sont multipliées depuis les débuts du processus de globalisation financière, il y a trois décennies* » ; de plus, pour lui, « *les crises financières récentes ont pris des formes différentes : crises boursières, crises immobilières, crises bancaires et / ou de change. Mais, cette diversité apparente des crises ne doit pas occulter le fait que celles-ci ont une cause commune : la mise en œuvre des politiques néolibérales depuis les années 1970* ». S'agissant de la crise, la dernière est de nature financière. La crise financière [44] « *s'est déclenchée en 2007. Elle se propage au reste de l'économie en touchant la production, l'emploi et la demande. Par le jeu des dominos, les établissements financiers sont frappés à cause, essentiellement, de leurs investissements dans le marché des hypothèques à risques (crédits subprimes)* ». Ainsi – de la même source – « *le commerce international a connu un ralentissement en 2007. La croissance des exportations mondiales a atteint un niveau de 6 %*

en termes réels en 2007 contre une croissance annuelle de 3,4 % du P.I.B mondial ». Ce ralentissement a pour cause « la décélération de la demande d'importations surtout aux Etats-Unis, en Europe et au Japon ». Une autre analyse fait état de l'évolution des échanges mondiaux et elle explicite les raisons qui les ont affaiblis. Ainsi, d'après le Centre d'Études prospectives et d'informations internationales [9] « depuis 1980, le commerce mondial a quadruplé en volume et quasiment décuplé en valeur pour atteindre 18.000 milliards de dollars en 2011 (O.M.C). Sa croissance n'a été interrompue qu'à trois reprises : 1981, 1982 et en 2001 du fait de la contraction de l'économie américaine, puis en 2009, lorsque la crise financière mondiale a provoqué une chute prononcée des échanges ».

Pour l'O.M.C, « en 2011, la croissance du commerce mondial s'est fortement ralentie, en raison des difficultés de l'économie mondiale liées aux catastrophes naturelles, aux incertitudes financières et aux conflits civils ».

Les manifestations des échanges internationaux sont variables dans leurs aspects et elles suivent une évolution en dents de scie ; malgré cela, certains pays et certains groupes de pays sont avantagés au contraire d'autres.

A suivre...

4 - Les pays ou les groupes de pays avantagés et ceux désavantagés dans la mondialisation :

4.1 - La Chine dans les échanges commerciaux internationaux

4.2 - La Chine face à quelques interrogations

4.3 - Les pays désavantagés

4.3.1 - Les mauvais effets du déficit commercial structurel de la France :

4.3.2 - La situation des pays relativement pauvres

4.3.3 - Le niveau des échanges commerciaux entre les pays intégrés

4.3.4 - Les accords entre les pays intégrés et leurs liens commerciaux

5 - Les Conséquences de la mondialisation

5.1- Les moyens possibles face aux conséquences de la mondialisation

5.1.1 - La vigilance et la rigueur de l'O.M.C

5.1.2 - Les nouvelles formes d'intégration de pays

5.1.3 - La solidarité pour humaniser la mondialisation

5.1.4 - L'équité et les conditions idoines :

5.1.5 - Les nouvelles initiatives de secours

5.1.6 - L'aide publique au développement :

5.1.7 - Le cas particulier de l'Afrique occidentale

5.1.8 - L'Union en de petits ensembles de pays

5.1.9 - Les actions au sein de l'union :

6 - L'adéquation ou l'inadéquation des pensées libérales dans la globalisation : vérification des hypothèses émises

6.1 - L'analyse des résultats des hypothèses

6.2 - La CEDEAO et ses pays anglophones

6.3 - Le vieillissement ou l'actualité des idées d'Adam Smith

Conclusion

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages :

- 1) ADDA Jacques**
La mondialisation de l'économie: genèse et problèmes
Edition Lavoisier; [2006]
- 2) BILLY Jacques**
La politique économique
Que sais-je?
PUF N° 720 – 5ème édition ; mis à jour ; P.125
- 3) BOILLOT Jean-Joseph – DEMBINSKI Stanislas**
Chindiafrique
Odile Jacob ; [2013]
- 4) BOURGUIGNON François**
La mondialisation de l'inégalité
Seuil ; [2012]
- 5) BRET Bernard**
Le Tiers-Monde : croissance, développement, inégalités
Seconde édition remaniée et actualisée - HISTEGE
Ellipses ; [2002] ; P.222
- 6) CAPUL Jean-Yves – Garnier Olivier**
Pratique de l'Economie et des sciences sociales de A à Z
Hatier ; Paris ; [1996] ; P.286
- 7) CARROUE Laurent**
La géographie de la mondialisation
Edition Armand Colin ; 3^{ème} édition ; [2007]
- 8) CARY Paul**
Le commerce équitable
Quelles théories pour quelles pratiques ?
L'Harmattan ; [2005]
- 9) Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)**
L'économie mondiale 2013
Editions La Découverte, Paris ; [2012] ; P.120

- 10)CHALMIN Philippe (sous sa direction)**
Les marchés mondiaux
Cyclope
Economica ; 2012
- 11)CHARTOIRE Renaud ; LOISEAU Sophie**
L'économie
Nathan ; [2005] ; P.160
- 12)COHEN Daniel**
La mondialisation et ses ennemis
Grasset ; [2005]
- 13)COULOMB François ; LONGATTE Jean ; VANHOVE Pascal**
Epreuve orale d'Economie ; D S C G 6
Dunod ; [2008] ; P.275
- 14)D'AGOSTINO Serge**
La mondialisation
Edition Bréal ; [2008] ; 2^{ème} édition
- 15)DESENCLENS Pierre**
Critique de la mondialisation
Edition Lavoisier ; [2003]
- 16)DOLLFUS Olivier**
La mondialisation
Sciences Po – Les Presses ; 3^{ème} édition ; [2012]
- 17)GIRAUD Pierre-Noël**
La mondialisation
Emergences et fragmentations
Edition Sciences humaines ; [2012]
- 18)HOUDU Michel ; RAVET Hyacinthe**
La mondialisation
24^{ème} édition ; collection dirigée par LE GUERINEL Pierre
Ellipses ; [2005] ; P.96
- 19)HUGON Philippe**
Economie de l'Afrique
4^{ème} édition
La Découverte ; [2003] ; P.122

20) IZRAELEWICZ Erik

Quand la Chine change le monde

Editions Grasset et Fasquelle ; [2005] ; P.284

21) JACOUD Gilles – TOURNIER Eric

Les grands auteurs de l'Economie

Hatier ; Paris ; [1998] ; P.352

22) JAGDISH Bhagwati

Eloge du libre échange

Préface de Pascal LAMY ; traduit de l'anglais en français

Edition d'Organisation ; [2005] ;

23) KATAN Yvette ; SALORT Marie-Martine

Les Economistes classiques d'Adam SMITH à RICARDO, de Stuart MILL à Karl MARX

Collection J. BREMONT ; Hatier ; Paris ; [1988] ; P.265

24) MONTOUSSE Marc ; CHAMBLAY Dominique

100 fiches pour comprendre les sciences économiques

Bréal ; [2005] ; P. 237

25) NAVARRO C. Daniel

L'Etat n'est pas mort : la régulation à l'heure de la mondialisation

Institut québécois des hautes études internationales ; [2013]

26) PICHET Éric

Adam Smith : le Père de l'Economie

Les éditions du siècle ; [2003] ; P.200

27) RICARDO David

Des principes de l'économie politique et de l'impôt

Edition John Murray Albemarle-Street (Londres); [1817]

28) SMITH Adam

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations

Edition W. Strahan and Cadell (Londres); [1776]

29) STIGLITZ Joseph E.

Un autre monde

Fayard ; 2006 ; traduit de l'Anglais

30) STIGLITZ Joseph E.

Le triomphe de la cupidité

Edition Babel ; [2010] ; P.563

Presses universitaires de Paris-Ouest ; 2013

31) YUNUS Muhammad

Vers un monde sans pauvreté

J.C LATTES ; [1997] ; P.411

Les publications, les magazines et les revues :

32) Commerce et investissement : le défi

One.org/c/fr ; 21/10/2012

33) Commerce international : le poids insignifiant de l'Afrique

Afrique expansion.com/2198 ; 21/10/2012

MBOUNGOU Vitraulle

34) Comprendre les crises économiques

Magazine Problèmes économiques (Hors série)

La Documentation française ; Novembre 2012

35) Crises et systèmes financiers

PLIHON Dominique

Centre d'économie de Paris Nord (CEPN) ; Novembre 2012 ; numéro 2

36) D'où vient le jean que tu portes ? Un exemple de la mondialisation de l'économie

FRAN Abrams et James ASILL

Courrier international ; Août 2001

37) L'Afrique noire est bien partie

Le nouveleconomiste.fr ; 13347 ; 21/10/2012

38) La Chine à l'aube du 21ème siècle

BESSIERES Stéphane

Edition de l'Harmattan ; Mars 2005

39) La Chine du 3ème millénaire

« vivre à la chinoise, produire à l'occidentale »

Magazine GEO N°327 ; Mai 2006

40) La croissance du commerce mondial

Organisation mondiale du commerce (OMC) ; 28/11/2012

41) La croissance du commerce mondial

Le commerce mondial en 2011 ; perspectives pour 2012

O.M.C ; Avril 2012

42) La politique commerciale européenne : vers moins de naïveté

IDRAC Anne-Marie

Fondation Robert SCHUMAN ; 27/ 09/ 2011

43) [Le commerce international face à la crise financière mondiale de 2007](#)

BOUET Laure

Centre de ressources en Economie et Gestion (CREG) – 24/11/2010

44) [Les nouvelles théories du commerce international](#)

VUJUSIC Milan

Centre de ressources en Economie et Gestion (CREG) – 28/11/ 2012

45) L'essor du capitalisme d'Etat : extrait du the Economist – Londres ; traduit de l'anglais par

HOCHRAICH Diana

Problèmes économiques ; N° 3055 - Novembre 2012 ; la Documentation française

46) L'Europe doit lutter contre la tentation dirigiste des Etats : renforçons le marché unique.

MANDELSON Peter : Ministre britannique du commerce et ancien commissaire européen (2004-2009) ; Le Quotidien le Monde ; 11 Juin 2009

47) L'Europe mise sur l'écologie pour son commerce extérieur

Le Monde ; 19/ 04/ 2013

BARROUX Rémi

48) L'inégalité : moteur mondial de l'indignation

KAUFFMANN Sylvie

Le Quotidien le Monde ; 12/ 11/2011

49) L'internationalisation des firmes chinoises : croissance, motivations, stratégies

RICHET Xavier ; 15 / 01 / 2013 ; hal.archives-ouvertes.fr

50) Mondialisation et délocalisations d'emplois

HURTEAU Philippe

IRIS ; Avril 2009

51) Qu'est-ce que la mondialisation ?

BRUNEL Sylvie

Mensuel Sciences humaines N°180 ; Mars 2007

52) Rééquilibrage du commerce extérieur chinois

La lettre du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) ; 15/05/2012

LEMOINE Françoise ; UNAL Deniz

53) Structure des échanges commerciaux au sein de la CEDEAO

BONSARA Dramane ; MAREGA Marega sous la supervision de DIENE Mbaye M ; 2011

54) Une brève histoire des crises financières dans les pays émergents (1982-2002)

DESTAIS Christophe

Magazine Problèmes économiques ; Hors-série ; Novembre 2012

Les Sites Internet :

55)Alena : Wikipédia ; 19/09/2013

56)Asean : Wikipédia ; 28/08/2013

57)Cédéao : Wikipédia ; 16/10/2013

58)Economie de la France : Wikipédia ; 7/06/2013

59)Le commerce international : Wikipédia ; 28/10/2013

60)Le forum économique mondial : Wikipédia ; 26/09/2013

61)Le forum social mondial : Wikipédia ; 26/08/2013

62)Le commerce équitable : Wikipédia ; 20/08/2013

63)Le libre-échange : Wikipédia ; 20/10/2013

64)Mercosur : Wikipédia ; 16/10/2013

65)Mondialisation économique : Wikipédia ; 28/09/2013

66)Pays les moins avancés : Wikipédia ; 9/8/2013

67)Théorie des sentiments moraux

Adam SMITH (1723-1790) : de la morale à l'économie

www.scienceshumaines.com/ Adam Smith

68)Union économique et monétaire ouest-africaine (U.E.M.O.A) : Wikipédia ; 17/02/2013

69)Union européenne : Wikipédia ; 19/09/2013

En complément :

« Les nouvelles théories du commerce international » Milan Vujisic

<http://www.creg.ac-versailles.fr/spip.php?article184>